

# Meuse info

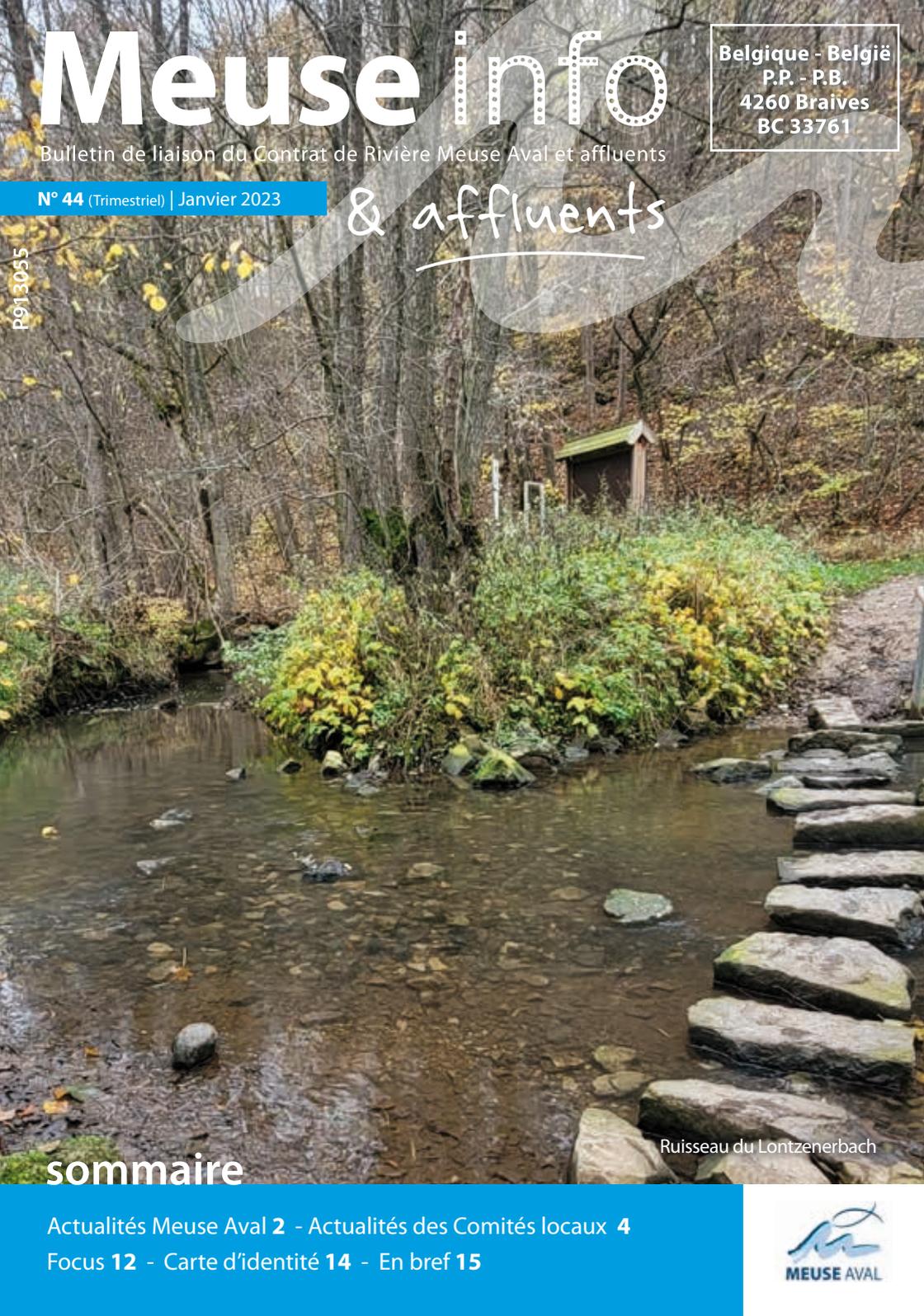
Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents

Belgique - België  
P.P. - P.B.  
4260 Braives  
BC 33761

N° 44 (Trimestriel) | Janvier 2023

## & affluents

P913055



## sommaire

Actualités Meuse Aval **2** - Actualités des Comités locaux **4**  
Focus **12** - Carte d'identité **14** - En bref **15**

Ruisseau du Lontzenerbach

*Les membres de la cellule de coordination  
et du Conseil d'administration du CRMA  
vous présentent leurs meilleurs vœux  
pour l'année 2023*

# Actualités Meuse Aval

## 1 Séance d'information sur la résilience face aux inondations

Les graves inondations de juillet 2021 ont amené le Gouvernement wallon à approuver une Subvention PGRI\* pour la résilience et ainsi à débloquer un budget global de 21,2 millions d'euros pour inciter les territoires communaux à améliorer leur résilience face aux futurs risques d'inondation.

### Qu'est-ce que la résilience ?

C'est le renforcement, l'adaptation positive, la capacité à surmonter des événements traumatiques. Le but de ce subside est donc d'améliorer notre habilité à faire face aux conditions climatiques extrêmes auxquelles nous sommes confrontés depuis plusieurs années.



Les communes jouent aujourd'hui un rôle essentiel dans la gestion de ces crises climatiques et notamment des inondations. C'est pourquoi, le 9 décembre dernier, les agents des services environnement, travaux et urbanisme des communes du bassin versant de la Meuse Aval ont été conviés à participer à une table ronde « Résilience inondations ». Le CRMA en coopération avec les cellules GISER et PGRI du SPW, ont accompagné ces communes dans le but de :

- Dégager des pistes d'actions concrètes et d'aménagements à mettre en place pour lutter contre les inondations par débordement et par ruissellement (coulées boueuses) ;
- Préciser les aides financières pour lesquelles ces projets sont éligibles (le subside "résilience" mais aussi l'appel à projets "résilience biodiversité et climat", et autres aides possibles...).

Ainsi, les acteurs et gestionnaires des cours d'eau continuent à travailler ensemble afin de faciliter la mise en œuvre d'actions concrètes sur leur territoire.

**Plus d'infos sur [inondations.wallonie.be](https://www.inondations.wallonie.be)**

*\*Plan de Gestion des Risques d'Inondation*



## 2 Journées de l'arbre 2022

Au mois de novembre, lors des journées de l'arbre, les communes wallonnes proposent de nombreuses activités dédiées aux arbres et à leur importance dans notre environnement.

Le CRMA a notamment été invité à sensibiliser les plus jeunes de la Commune de Saint-Georges-sur-Meuse en partant à la découverte du Bailleuse, un cours d'eau s'écoulant sur la commune. Cette balade didactique les a introduits au vocabulaire de base des cours d'eau (bassin versant, berge, ripisylve, lit mineur, lit majeur, etc.) mais aussi au cycle de l'eau, à l'importance de la ripisylve, de la faune qui habite nos rivières, etc.



A Oreye, une présentation du film Wallonie Sauvage, suivie d'un débat/animation sur le thème de l'accueil de la biodiversité à l'école et à la maison, a été proposée aux 5ème et 6ème primaire des deux écoles de la commune, en partenariat avec l'asbl L'Ecran des Possibles.

Enfin, nous avons tenu plusieurs stands présentant l'importance des haies et de la végétation dans la gestion de l'écoulement des eaux pluviales, lors des journées de distribution de plants dans les

Communes de Verlaine, Lontzen, Modave, Éghezée, Nandrin, Dalhem, Ans, Saint-Georges-sur-Meuse, et des Villes de Visé et Huy.

**Merci à nos partenaires et à tous les participants pour leur présence !**



# Actualités des comités locaux

1

## Actualités du Comité Local Hoyoux

Action 20Mv0421

### ORGANISER LE NETTOYAGE DU NALONSART EN CONTREBAS DE LA RUE THIER DE HUY

Le jeudi 22 septembre, le ruisseau de Nalonsart à Marchin a fait l'objet d'un grand nettoyage grâce à une belle équipe motivée de 26 bénévoles qui ont choisi de consacrer une journée de travail à une action concrète en faveur de l'environnement. Cette équipe a été menée par le coordinateur du comité local du Hoyoux et épaulée par la commune de Marchin qui s'est chargée de mettre à disposition des sacs poubelle, une camionnette ainsi qu'un membre du service travaux pour rapatrier les déchets, les trier et les gérer.



Petit ruisseau de 3e catégorie, le Nalonsart descend depuis les hauteurs de Marchin en longeant la rue du Thier de Huy avant de rejoindre le Hoyoux après être passé sous la Chaussée des Forges à Huy.

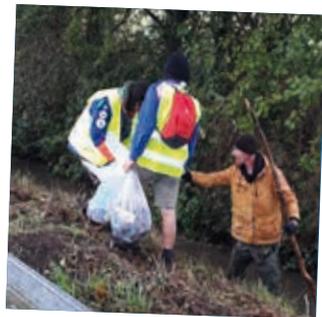
Sa configuration très encaissée, sa ripisylve dense et l'absence de sentier à proximité en font un ruisseau un peu oublié. Il n'avait plus été nettoyé depuis plus de 30 ans selon un riverain !

Vieux vélos, bonbonnes de gaz, tôles, fûts, barbecues, encombrants, pneus et jantes, plastiques en tout genre, bouteilles en verres, canettes... **Sur un tronçon d'environ 650 mètres, trois remorques entières de déchets ont été retirées du cours d'eau !**

### OPÉRATION RIVIÈRE PROPRE À OHEY

La Commune d'Ohey a elle aussi organisé une grande opération de propreté, le dimanche 2 octobre 2022, avec la collaboration de l'Unité Scout de la 55e Saint Eupéry. Outre le nettoyage des rues du village de Haillot, le ruisseau du Lilot a également bénéficié de cette action.

Une équipe constituée de Thibaut Gillet, conseiller en mobilité et sécurité routière à l'administration communale et six membres de l'Unité (ainsi que du coordinateur du comité local du Hoyoux), a nettoyé la portion du Lilot longeant la rue Grand Vivier entre la station d'épuration de Haillot et la rue Saint-Pierre : une section particulièrement touchée par les déchets sauvages jetés par les automobilistes. Sur ce tronçon d'environ 500 mètres, ce ne sont pas moins de 5 sacs de déchets tout venant, 4 sacs PMC et un sac de bouteilles en verre qui ont été enlevés du ruisseau et de ses berges.



## CRÉATION D'UN PARC À TIHANGE – LES CITOYENS INVITÉS À PARTICIPER CONCRÈTEMENT À SA CONCEPTION

Suite au tragique évènement ayant mené au décès d'un enfant lors d'une crue du ruisseau de l'Homme Sauvage en 2016, la Ville de Huy a fait l'acquisition d'une parcelle située derrière le gymnase de Tihange. L'acquisition de ce terrain de 2,5 ha, traversé par le ruisseau de l'Homme Sauvage, permet à la ville de disposer d'une emprise sur ce dernier juste avant sa canalisation sous la voirie devant l'école de Tihange et d'éviter les problèmes de débordement rue du Centre et Grand-route. L'un des objectifs principaux est en effet de profiter de cet espace pour réaliser une zone de rétention permettant de réguler le débit du ruisseau.

Afin d'aménager cet espace, la Ville de Huy a répondu à l'appel à projet "Parcs en milieu urbain" lancé en 2021 par la Ministre Céline Tellier, portant sur la création de nouveaux espaces verts publics. Les projets ont été sélectionnés sur base de leur capacité à participer à l'adaptation aux changements climatiques, leur qualité environnementale et leur qualité sociale. Un comité technique composé des services de la ville, de naturalistes, du DNF et du CRMA s'est réuni à plusieurs reprises pour esquisser une première ébauche de projet et soumettre une candidature.

Le projet ayant été accepté, deux consultations citoyennes se sont tenues (les 12/10 et 10/11/2022), afin de coconstruire le parc avec ses futurs usagers.

La première réunion avait pour but d'identifier les attentes et envies des Tihangeois par rapport à l'aménagement de cet espace. Sur base des résultats, le bureau "Les Marneurs" a réalisé une esquisse qui a ensuite été soumise à la critique constructive des citoyens, lors de la deuxième réunion : quels aménagements et accès prévoir ? Quels sentiers pour quelles liaisons piétonnes ? Comment gérer au mieux le ruisseau de l'Homme Sauvage ? Autant de questions sur lesquelles les Tihangeois ont eu l'occasion de formuler leur avis.

Le bureau d'étude "Les Maneurs" va maintenant réaliser l'avant-projet en intégrant l'ensemble des informations recueillies durant ces deux consultations et en les conciliant avec les impératifs techniques, notamment concernant la gestion de l'Homme Sauvage.



Action hors  
programme**PROJETS DE RESTAURATIONS DE ZONES HUMIDES DANS LE BASSIN DE LA MEHAIGNE****LE SITE DE GRAND INTÉRÊT BIOLOGIQUE (SGIB) "LES MOYÈRES" À AMBRESIN**

Durant le mois d'octobre 2022, un chantier de réhabilitation de l'une des dernières prairies marécageuses de la Mehaigne a eu lieu au niveau du SGIB "Les Moyères", situé à l'aval du village d'Ambresin. Ce projet est constitué de plusieurs facettes :

- La restauration d'un cordon rivulaire avec la plantation de 506 plants d'espèces indigènes (cerisiers tardifs, saules à oreillettes et à trois étamines, sureaux noirs, aubépines à un style) sur une distance de 325 mètres, le long de la Mehaigne.
- La création de trois mares, de 800, 450 et 500 m<sup>2</sup> et de deux vasières (10 à 15 cm de profondeur) de 700 m<sup>2</sup> au total, en pentes douces et constituées de différents paliers.

Ces habitats sont favorables à la recolonisation de la faune et de la flore indigènes parfois rares comme la bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) ou la sarcelle d'hiver (*Anas crecca*). Ces zones naturelles d'expansion de crue sont également des alliées de taille dans la lutte contre les inondations.



Sarcelle d'hiver  
*Gallinago gallinago*



Bécassine de marais  
*Anas crecca*



## LE SITE DE GRAND INTÉRÊT BIOLOGIQUE (SGIB) DU VIEUX NACHAUX

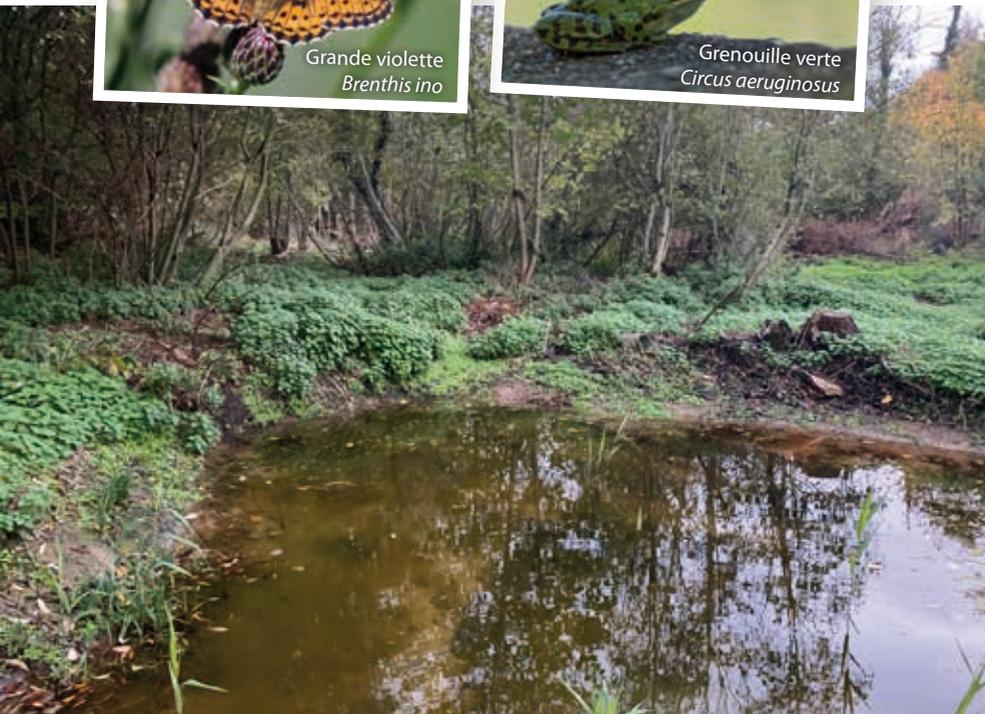
Des travaux similaires se déroulaient à peu près au même moment sur le site communal du Vieux Nachaux à Aische-en-Refail, Commune d'Eghezée, où cinq mares (au total 350 m<sup>2</sup>) et deux vasières (au total 100 m<sup>2</sup>) ont été restaurées et un petit ruisseau reméandré, afin de lui redonner sa structure naturelle. La vocation de ce projet est de restaurer la végétation typique des eaux stagnantes eutrophes et préserver les populations de plusieurs espèces d'intérêt déjà citées ainsi que d'autres comme la grenouille verte (*Rana kl. esculenta*), le busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), la grande violette (*Brenthis ino*), de même que d'autres espèces menacées et plus communes.

Plusieurs panneaux didactiques seront placés le long du sentier qui traverse ce SGIB pour informer les promeneurs sur la biodiversité et les habitats du Vieux Nachaux.

Le CRMA a participé à la préservation de ces sites et au suivi des chantiers financés dans le cadre du Programme Wallon de Développement Rural (PWDR), en coopération avec les propriétaires (commune et privés) et l'asbl Natagriwal.

Deux projets qui, nous l'espérons, contribueront avec de nouvelles initiatives à venir à la restauration écologique des fonds de vallées de la Meuse et de ses affluents.

**N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes propriétaires, exploitants ou avez connaissance d'un site qui pourrait s'y prêter !**



### 3 Actualités du Comité Local du Geer

Action hors  
programme

#### RÉUNION CITOYENNE POUR LUTTER CONTRE LES INONDATIONS ET LES COULÉES BOUEUSES

Après l'épreuve des inondations de 2021, le Collège communal geerois décide de mettre en place un groupe de travail "coulées boueuses", regroupant membres du collège, agents techniques, experts et citoyens afin de mettre en place des moyens de lutte contre les inondations.

Animée le 30 novembre dernier par le GAL jesuishesbignon et le comité local du Geer, cette table ronde a permis de recueillir les plaintes et doléances des riverains afin d'identifier les zones problématiques de la Commune de Geer. Une fois ces points noirs déterminés, plusieurs aménagements de lutte ont pu être proposés. D'autres installations, préalablement étudiées par le Collège communal, les propriétaires des parcelles concernées, le GAL jesuishesbignon et le Contrat de Rivière Meuse Aval, ont également été présentées aux citoyens pour information et pour avis.

Vu l'ampleur des opérations, les réaménagements s'étaleront sur plusieurs années avec un début de travaux prévu pour le printemps 2023 !



## LA VALLÉE DE LA GULP, ESPACE DE RÉSILIENCE FACE AUX INONDATIONS

Au pays des trois bornes, les cours d'eau n'ont que faire des frontières wallonne, flamande et néerlandaise, si bien que les épisodes de crues impactent les trois régions.

La Gulp prend sa source en Wallonie, traverse la Commune de Fourons en Flandre et finit sa course au Pays-Bas. Lors des inondations de 2021, elle n'a pas épargné les villages de Slenaeken côté hollandais, et de Hombourg côté belge.

Les administrations locales ont d'abord décidé de construire de grands bassins d'orage pour protéger les hameaux, mais une solution plus globale a finalement germé de discussions transversales. Natagora, la fondation néerlandaise ARK et les communes concernées travaillent dès lors sur le projet de résilience globale de la vallée de la Gulp.

A Fouron, où les cultures ont au fil des années remplacé les prairies, la mission consiste à planter des haies, bandes boisées, bandes enherbées, etc., en partenariat avec les agriculteurs.

A Plombières, il s'agit de préserver le fond de vallée déjà protégé notamment par un classement en zone Natura 2000 et de restaurer durablement de plus petites zones.

Avec l'aide de ses partenaires, Natagora a acquis plusieurs hectares de terrain. Cette année, suite au rachat d'une nouvelle parcelle et d'une concertation avec le DNF, la commune de Plombières et le CRMA, Natagora a conduit des travaux de reméandration de la Gulp, de création de bras secondaires et tertiaires et de restauration de zone humide afin de permettre une diminution du débit du cours d'eau en période de crues. L'objectif de ce projet est la reconstitution d'une mégaphorbiaie\* favorable à l'accueil de la biodiversité et à la diminution de la gravité et de la probabilité des inondations sur les territoires en aval.

Une fois équilibrés biologiquement, ces espaces seront gérés par un pâturage extensif (cheptel de vaches Galway) encadré par un agriculteur local. Cette méthode a déjà fait ses preuves dans de nombreuses réserves dont celle de Sippenaeken, à Plombières.

Ce projet est financé par la "Nationale Postcode Loterij" et géré par Natagora.

\* La mégaphorbiaie est une formation végétale prairiale hétérogène constituée de grandes herbes et plantes à fleurs, se développant sur des sols riches et humides.



**LEVÉE DE TROIS OBSTACLES À LA LIBRE CIRCULATION DES POISSONS SUR LE RUISSEAU DES AWIRS**

Certains poissons tels que l'anguille européenne (*Anguilla anguilla*) ou encore le saumon atlantique (*Salmo salar*), sont des espèces migratrices pouvant parcourir plusieurs milliers de kilomètres entre mer et eau douce pour se reproduire. Ce voyage nécessite une bonne intégrité des cours d'eau, aussi bien du point de vue de leur qualité que de leur connectivité, pour permettre aux poissons de se développer correctement. En effet, à la suite de nombreux événements, aménagements et remaniements liés aux activités humaines, le réseau hydrographique wallon se retrouve morcelé, entravant la libre circulation des poissons.

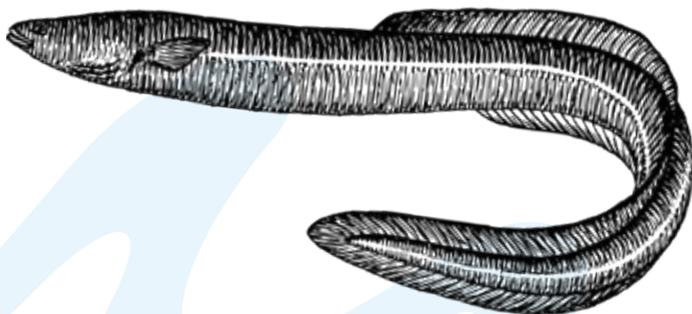
Afin d'élaborer une stratégie visant à améliorer l'ichtyofaune, l'Unité de Biologie du Comportement, Laboratoire de Démographie des Poissons et d'Hydroécologie (LDPH) de l'Université de Liège a élaboré des cartes identifiant les axes prioritaires de migration en montagne et dévalaison des salmonidés, des cyprinidés rhéophiles et de l'anguille européenne dans les cours d'eau non navigables de Wallonie.

Le tronçon du ruisseau des Awirs traversant la Commune de Flémalle fait partie de ses axes prioritaires et plusieurs obstacles à la libre circulation des poissons y ont été relevés.

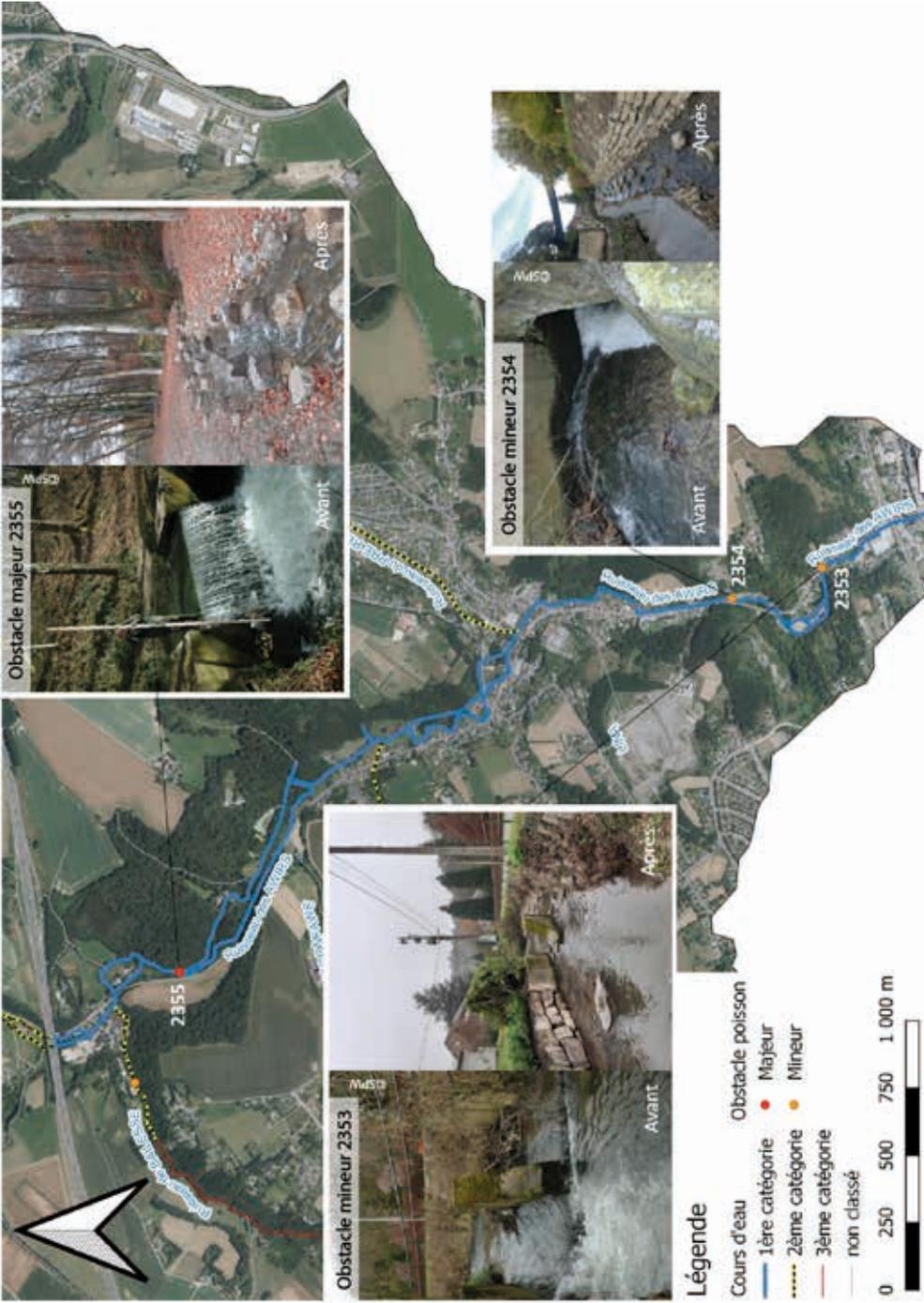
Dès lors, à l'initiative de la Direction des Cours d'Eau Non Navigables (DCENN), ce ruisseau a fait l'objet d'un projet financé dans le cadre du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) qui vise à supprimer trois obstacles à la migration des poissons et rétablir la connectivité du linéaire de la rivière. Bien qu'un seul des ouvrages ait été jugé comme problématique "majeure", ils forment tous trois des obstacles conséquents au franchissement pour la plupart des espèces, dont l'anguille européenne qui a subi une décroissance démographique importante ces 50 dernières années.

Les travaux ont débuté en octobre 2022 et se sont finalisés fin novembre 2022 (voir carte).

De quoi, on l'espère, donner un coup de pouce aux anguilles pour repeupler le cours d'eau !



Anguille d'Europe  
*Anguilla anguilla*



# focus

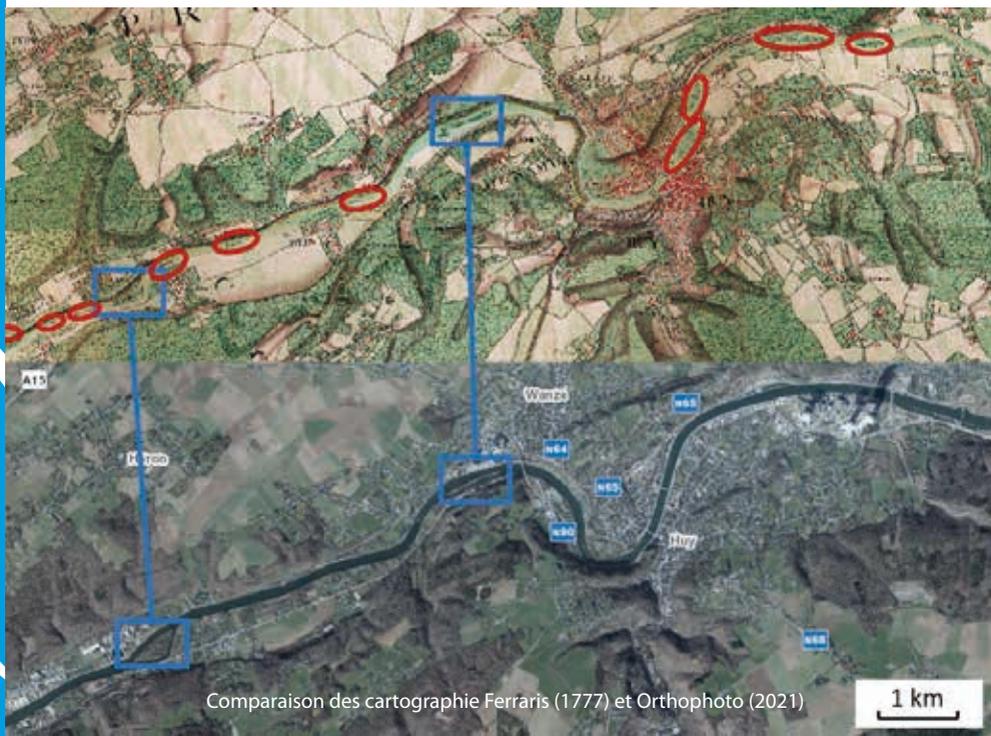
## À LA DÉCOUVERTE DES ÎLES MOSANES

S'étirant de la Hollande à la Belgique, le pays Mosan longe la vallée de la Meuse. Il s'agit d'une aire paysagère majoritairement rurale qui présente également de nombreux espaces naturels d'intérêts.

Parmi ces espaces, les îles mosanes ponctuent la Meuse et sont presque toutes protégées et/ou classées en tant que réserves naturelles.

Ces îles qui structurent la Meuse ont émergé à la suite de l'accumulation de sédiments alluviaux aux endroits présentant un courant plus faible. La plupart ne sont accessibles qu'à l'aide d'une embarcation et nécessitent une autorisation du DNF pour être visitées.

Au fil des années, et notamment à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, les modifications de la structure de la Meuse, notamment pour la création de barrages et l'augmentation du gabarit du cours d'eau, ont induit la suppression de nombreuses îles.



Comparaison des cartographie Ferraris (1777) et Orthophoto (2021)

1 km

Souvent submergées par la Meuse en cas de crue, elles présentent un sol riche en matière organique. De ce fait, les îles mosanes étaient historiquement réservées à la plantation de cultures et à l'élevage. Aujourd'hui, elles représentent un lieu d'accueil pour la biodiversité et de nombreuses espèces y sont observées :

- **La flore** : saule blanc (*Salix alba*), aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), érable (*Acer spp.*), etc.
- **La faune** : héron cendré (*Ardea cinerea*), grèbe huppé (*Podiceps cristatus*), fuligule milouin (*Aythya ferina*), fuligule morillon (*Aythya fuligula*), grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*), etc. Ces espaces sont aussi des lieux de halte pour de nombreux oiseaux migrateurs comme le harle pieette (*Mergus albellus*) ou le garrot à œil d'or (*Bucephala clangula*).



Île de Bouries - 1865

En jaune : champ ; en vert : prairie



Île de Bouries - 1971

Quelques zones de prairie persistent et développement de zones boisées



Île de Bouries - 2009

Espace totalement boisé



Île de Bouries - 2021

Maintien des espaces boisés.

**Exemple de l'évolution chronologique des îles de Bourie (île des Béguines et île des Chanoines), à Gives, Huy – réserve Natura 2000 : site BE33010 « Vallée de la Meuse à Huy et vallon de la Solières »**

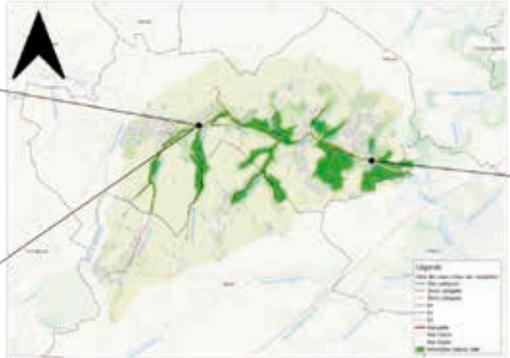
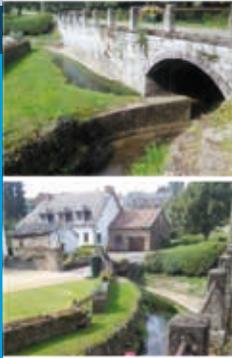


îles de Bouries - Les peupliers plantés autrefois dépérissent - 2021



# Carte d'identité

La Burdinale



**Son ou ses nom(s) :** la Burdinale ou Ruisseau de Warêt sur le territoire de l'ancienne Commune de Warêt-l'Évêque (Commune de Héron).

**Source et confluence :** le Ruisseau de Warêt prend sa source dans la prairie située en amont de la rue du Bois des Haies. La Burdinale se jette dans la Mehaigne au niveau du Moulin de Huccorgne (Commune de Wanze).

**Affluent de :** la Mehaigne.

**Catégorie (gestionnaire) :** non classé jusqu'à la rue de la Burdinale (gestion privée), le Ruisseau de Warêt passe alors en 3ème catégorie (gestion communale) puis en 2ème catégorie en entrant sur le territoire de la commune de Burdinne en aval de la rue Vanal (gestion provinciale).

**Données chiffrées (2009) :** masse d'eau naturelle de 12 km et 30 km<sup>2</sup>; population : 3 253 habitants.

**Occupation du sol (2011) :** territoires agricoles : 81% ; Forêts et milieux semi-naturels : 6% ; territoires artificialisés : 12,5% ; Surfaces en eau et zones humides : 0,5%.

**Structure écologique :** les fonds de vallée de la Burdinale abritent des chênaies-frênaies humides, des boisements de source et de ruisselets, et des forêts alluviales, zones humides favorables au triton crêté (*Triturus cristatus*) et des milieux prairiaux d'intérêt biologique souvent sur-étagés par des peupleraies exotiques, notamment des mégaphorbiaies à reine des prés (*Filipendula ulmaria*) et des prairies marécageuses à populage des marais (*Caltha palustris*). Le Martin pêcheur (*Alcedo atthis*) y trouve des berges favorables à sa nidification. Truite

fario (*Salmo trutta*), chabot (*Cottus gobio*) et anguille (*Anguilla anguilla*), cette dernière issue de repeuplement, sont encore observés malgré une qualité de l'eau médiocre.

**Site Natura 2000 :** Vallée de la Burdinale (BE33009) et Vallée de la Mehaigne (BE33008) d'une superficie respective de 283 et 3,5 hectares soit 98 et 1,5% de ces sites situés dans la masse d'eau.

**Qualité de la masse d'eau MV04R (2019) :** état biologique : moyen ; état physico-chimique : médiocre ; état chimique : médiocre. Paramètres responsables : phosphore, matières azotées et macroinvertébrés.

**Anecdote :** un relief accentué et une occupation du sol assez forestière donnent à la Vallée de la Burdinale un caractère plus fermé qui contraste avec la Vallée de la Mehaigne.

**Balades à proximité :** la Promenade de la Tour de 11,2 km au départ des locaux du Parc Naturel Burdinale Mehaigne, Ferme de la Grosse Tour, rue de la Burdinale 6 à Burdinne, permet la découverte des villages installés dans la partie amont de la vallée de la Burdinale. Cette balade s'accompagne d'un jeu de piste : les découvertes sensorielles du gros chêne, d'une distance de 6 km. La Promenade des Vias de 5,5 km, au contraire, vous fera découvrir, au départ du parking de l'école communale de Huccorgne, les paysages de la confluence de la Burdinale avec la Mehaigne.

Le sentier didactique de Tyto, d'une longueur de 3 km, permet de découvrir de façon ludique les espèces de flore et de faune présentes, au départ de la place de Huccorgne.

## Enquête Publique

### 3ème Plan de Gestion des Districts Hydrographiques Wallons (PGDH3)

Vous avez la possibilité de donner votre avis sur les projets de 3èmes Plans de Gestion des Districts Hydrographiques Wallon, jusqu'au 2 mai 2023.

Ce programme expose les objectifs pour atteindre et préserver le bon état de nos eaux de surface et souterraines !

**Toutes les informations sont disponibles sur : [eau.wallonie.be](http://eau.wallonie.be)**



## Séance d'info épuration de Braives

Le 20 octobre, le CRMA et l'AIDE ont proposé aux habitants de la Commune de Braives, une séance d'information pour tout savoir au sujet des obligations et des primes disponibles en matière d'épuration individuelle des eaux usées.

Rappelons que les rejets d'eaux usées dans les cours d'eau représentent encore 20% des atteintes environnementales aux cours d'eau relevées dans nos inventaires de terrain, soit une moyenne de deux rejets par kilomètre de rivière.

**Toutes les infos sur ce sujet ici : [www.monepuration.be](http://www.monepuration.be)**



## CARNET ROSE

Le petit Lysandre est venu agrandir la tribu de notre collègue, Marie-Claire Houée, le 18 octobre 2022. Bienvenue à lui et félicitation aux parents !



# Contactez-nous!

info@meuseaval.be - 085/71.26.55 – Place Faniel 8, 4520 Wanze

## COMITÉ LOCAL BERWINNE - JULIENNE > PATRICK RIXEN

Rue du Chemin de fer 25, 4850 Plombières - 0496/81.81.30 - berwinne@meuseaval.be

## COMITÉ LOCAL GUEULE > PATRICK RIXEN

Rue du Chemin de fer 25, 4850 Plombières - 0496/81.81.30 - gueule@meuseaval.be

## COMITÉ LOCAL GEER > OLIVIER DOUPAGNE

Rue de Grand-Axhe 45E, 4300 Waremme - 019/32.49.30 – 0493/18.11.49 - geer@meuseaval.be

## COMITÉ LOCAL HOYOUX > SÉBASTIEN DEVILLERS

Chemin de Sandron 1A, 4570 Marchin - 0474/31.15.15 - hoyoux@meuseaval.be

## COMITÉ LOCAL MEHAIGNE > SAMUEL VANDER LINDEN

Place Faniel 8, 4520 Wanze - 085/71.26.55 - 0478/19.03.78 - mehaigne@meuseaval.be

## MEUSE FLUVIALE > CORENTIN AMAND

Place Faniel 8, 4520 Wanze - 085/71.26.55 - 085/71.26.55 - fleuve@meuseaval.be

## CHARGÉE DES INVETAIRES DE TERRAIN > MARIE-CLAIRE HOUÉE

Place Faniel 8, 4520 Wanze - 085/71.26.55 - 0478/19.03.89 - inventaire@meuseaval.be

## COMMUNICATION > JUSTINE SARTHE

Place Faniel 8, 4520 Wanze - 085/71.26.55 - communication@meuseaval.be

## COORDINATION - ADMINISTRATION > EDMEE LAMBERT

Place Faniel 8, 4520 Wanze - 085/71.26.55 - 0478/19.03.94 - administration@meuseaval.be

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents réalisé avec le soutien du Service Public de Wallonie, des provinces de Liège et de Namur et des 49 communes et villes partenaires (Amay, Ans, Aubel, Awans, Bassenge, Berloz, Blegny, Braives, Burdinne, Clavier, Crisnée, Dalhem, Donceel, Eghezée, Faimes, Fernelmont, Fexhe-le-Haut-Clocher, Flémalle, Geer, Grâce-Hollogne, Havelange, Hannut, Héron, Herve, Huy, La Bruyère, La Calamine, Lontzen, Marchin, Modave, Nandrin, Neupré, Ohéy, Oreye, Oupeye, Plombières, Raeren, Remicourt, Saint-Georges-sur-Meuse, Soumagne, Tinlot, Thimister-Clermont, Verlaine, Villers-le-Bouillet, Visé, Wanze, Waremme, Wasseiges, Welkenraedt)

Layout : Élise Latinne

Mise en page et impression : Imprimerie Daxhelet.

Éditeur responsable : Béatrice Moureau

Imprimé sur papier PEFC.



## talon d'adhésion

Ou...  
Abonnez-vous  
en ligne sur  
meuseaval.be

Oui! Je suis intéressé(e) par la gestion de l'eau et des cours d'eau.

Je souhaite recevoir gratuitement le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval.

Prénom, nom : .....

Par mail : .....

Par courrier : .....

Talon à renvoyer à la cellule de coordination par mail ou par courrier.

Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents : Place Faniel 8,  
4520 Wanze | Tél. 085/71.26.55 | info@meuseaval.be | www.meuseaval.be

